



Stage de Formation syndicale : Carrière/Retraite

➡ Pourquoi participer à cette journée

Se soucier de sa carrière et/ou agir syndicalement nécessite de comprendre les mécanismes et les textes qui régissent nos carrières.

Ce stage est organisé afin d'aider les syndiqué-e-s et proches du 1er et du 2nd degré, à faire valoir leurs propres droits et à pouvoir répondre aux questions fréquentes rencontrées dans leur école, établissement ou service.

Contenu du stage :

- Matin : carrières (avancement de carrière, salaires et fiche de paye,...)
- Les instances règlementaires (IA-DASEN ; Rectorat ...)
-
- Après-Midi : retraite (comment constituer son dossier retraite et le calculer)

Mardi 19 janvier 2016
de 9 à 17h,
à l'union locale CGT d'Aubagne
Cours Beaumont AUBAGNE

➡ Pour participer à la formation syndicale

Cette journée est ouverte à tou-te-s les syndiqué-e-s ou personnels de l'éducation intéressé-e-s.

Le congé pour formation syndicale est un droit. Il est accordé sur demande des salarié-e-s : vous devez simplement déposer une demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale un mois avant, soit le 19 décembre au plus tard.

Prévenez-nous si vous êtes hors-délai pour que nous vous transmettions une convocation de droit

Au verso, le modèle de demande d'autorisation d'absence à déposer auprès de votre supérieur hiérarchique.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.

**Signalez votre présence au stage et vos attentes
en vous inscrivant sur notre site**

NOM :
Prénom :
Etablissement ou école :
Adresse :

A Marseille le

2015

Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille
S/C du chef d'établissement ou de l'IEN

*Objet : demande de congé pour formation syndicale
pour la journée du 19 janvier 2016
en référence à l'article 34 de la loi 84-16 du 11.01.84
ou à de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative
à l'attribution aux agents non titulaires de l'État
du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984*

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de participer à une journée de formation syndicale organisée par la CGT Educ'Action 13 dans le cadre de la formation économique, sociale et syndicale.

Cette journée est placée sous l'égide de « La formation syndicale CGT » organisme agréé à dispenser cette formation.

Elle aura lieu le 19 janvier 2016 de 9h à 17h à l'union locale CGT d'Aubagne, Cours Beaumont AUBAGNE).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

*La demande de congé doit être faite par écrit un mois avant la date de début de formation.
Le congé est réputé accordé en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.*